Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le 20/07/2026
ID : 017-200041689-20260706-CC2026_172-DE

Vals de Saintonge Communauté

République Française

Département de la Charente-Maritime

Vals de Saintonge Communauté

Conseil Communautaire du 6 juillet 2026

Objet : Convention de valorisation des certificats d'économie d'énergie

Numéro de délibération : CC2026_172

L'an deux mille vingt six, le six juillet, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 30 juin 2026, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de Mme Françoise MESNARD, Présidente de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :
Eric POISBELAUD, Frédéric BAUDOUIN, Yvette Sylvie FERRER, Stéphane CHEDOUTEAUD, Alain BILLAUD, Jean-Claude CAILLAULT, Gilles VENNER, Jean-Luc PATCINA, Gwendoline CAQUINEAU, Annie POINOT-RIVIERE, Cyrille BONNET, Eric MEHDAOUI, Christine VERNON, Pierre GABRIELLI, Loëtitia PELLIER, Guillaume BORDRON, Marie-Noëlle SURAUD, Géraldine DUPAS, Eric PENAUD, Jean ROULLIN, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Christelle BERNARD, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Mathieu RENDU, Olivier FOUCHE, Vincent GINDRAU, Jacky RAUD, Thierry ADONIS, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Gilles VIGNET, Joël WICIAK, Kévin NICOLAS, Frédéric PINSONNEAU, Daniel DARDILLAT, François ROUSSELOT, Michel FILLEUL, Clement PIOCHAUD, Ludmina DEPREZ, Patrick XICLUNA, Sylvain MARCHAL, Jean-Michel MANCEAU, Annie HILLAIRET, Frédéric MICHEAU, Corinne MIRBEAU, Pierre DENECHERE, Patrick BOUILLON, Jacques TORCHEUX, Valérie FLOCH-RUJU, Bruno POMMIER, Sylvette GEOFFROY, Dominique SEYFRIED, Gaëlle GUIBERTEAU, Corinne ETOURNEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Cathy RULLAUD-MICHEL, Denis PETONNET, Frédéric EMARD, Erwan CHARLES, Annie PEROCHON, Michel LALAIZON, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Christelle MARCHET, Antony MATTIUZZO, Gilles BELON, Pierre TEXIER, Didier DAUNIZEAU, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Suzette MOREAU, Marie-José TRICHET, Patrice FOUCHER, Bastien CHAPACOU, Florence BARBE, Jean-Claude MARTEAU, Marina GALLOIS

Absents excusés ayant donné procuration :
Jeannine PASCHER donne pouvoir à Stéphane CHEDOUTEAUD
Rose-Marie NICOLAS donne pouvoir à Bruno POMMIER
Didier BOREL donne pouvoir à Gwendoline CAQUINEAU
Thierry GOUJEAUD donne pouvoir à Michel FILLEUL
Roseline GICQUEL donne pouvoir à Marie-José TRICHET
Sophie BELLEBEAU donne pouvoir à Jean-Luc PATCINA
Remi MARBOEUF donne pouvoir à Clement PIOCHAUD
Rachel DRON donne pouvoir à Sylvain MARCHAL
Jocelyne PELETTE donne pouvoir à Cathy RULLAUD-MICHEL
Laurent FLAMENT donne pouvoir à Denis PETONNET
Michel LAPORTERIE donne pouvoir à Cyril CHAPPET
Mathilde MAINGUENAUD donne pouvoir à Marylène JAUNEAU
Jacques CASTAGNET donne pouvoir à Myriam DEBARGE
Herve DE LARQUIER donne pouvoir à Sylviane DORNAT
Danielle PERTUS donne pouvoir à Frédéric MICHEAU
Sylvie BARRAUD KEROULLE donne pouvoir à Julien GOURRAUD

Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le 20/07/2026
ID : 017-200041689-20260706-CC2026_172-DE

Absents :
Francine CHENU, Jean-Luc JOUVE, Cédric TRANQUARD, Bruno SOGUES, Alain CHUTEAU, François PASQUET, Laurent RIGLET, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Jean-Jacques MENAGER, Germain HENNION, Jérôme CAILLAUD, Stéphanie GRIMAUD, Yves-François SCARINGELLA, Philippe HARMEGNIES, Dominique BERNAZEAU, Marie-France GORON, Serge BERNET, Alain INGRAND, Jean-Mary BOISNIER, Thierry BROSSARD, Gérard BIELKA, Bruno MAPAL, Thierry GIRAUD, Jérémy VAQUETA, Philippe BARRIERE, Frederic RASSE, Sylvie PERRIER, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, Pascal MARTINEAU, François PINEAU, Jean-Claude GODINEAU, Francette GUICHARD, Jacques GOGUET, Philippe MERCIER, Laurent BOUILLE, Julien BLASAC, Brigitte DAVID

Secrétaire de séance :
Stéphane CHEDOUTEAUD

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud
GUIBERTEAU Cécilia
GROLEAU Karine
HOUET Patricia
REGNAULT Pierrick
GROS Véronique

Nombres de membres :
En exercice : 138
Quorum : 70
Présents : 83
Votants : 99
Pouvoirs : 16

Publication (affichage) ou notification du :

Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le 20/07/2026
ID : 017-200041689-20260706-CC2026_172-DE

Convention de valorisation des certificats d'économie d'énergie

Vu la loi n° 2005-781 de Programmation fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE) obligeant les fournisseurs d'énergie à inciter leurs clients à réaliser des travaux de rénovation thermique dans le but de diminuer les émissions de gaz à effet de serre,

Vu les décrets et arrêtés successifs d'application de cette loi,

Considérant les obligations faites à ces fournisseurs d'énergie de contribuer au financement des travaux de rénovation thermique correspondants, sous la forme de délivrance de certificats d'économie d'énergie,

Considérant que ces certificats d'énergie constituent une source de recettes supplémentaires possible pour les opérations de rénovation des bâtiments présentant un volet énergétique,

Considérant qu'au regard de la complexité des dossiers à établir et des ressources humaines disponibles en interne, il y a lieu de solliciter un tiers pour assurer la constitution et le suivi des dossiers correspondants jusqu'à la validation et le versement des aides,

Considérant que ces missions sont celles proposées par la société Conseil Energie Habitat, en tant que délégataire agréé par plusieurs fournisseurs d'énergie,

Considérant que pour bénéficier des services de Conseil Energie Habitat, il y a lieu de signer une convention organisant l'accompagnement administratif de Vals de Saintonge Communauté par la société Conseil Energie Habitat, cette dernière étant rémunérée par le fournisseur d'énergie,

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver le projet de convention avec la société Conseil Energie Habitat d'une durée de 1 an, renouvelable par tacite reconduction,
- d'autoriser madame la présidente à signer ladite convention,
- d'autoriser madame la présidente à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à la majorité.

- Pour : 93
- Contre : 1
- Abstention : 5

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean-d'Angély,
Le 15 juillet 2026

Le secrétaire de séance,
Stéphane CHEDOUTEAUD

La Présidente de Vals de Saintonge Communauté,
Françoise MESNARD



